

Démarche	: DRAAF-SRFD BRETAGNE - DEMANDE HABILITATION pour la mise en œuvre des formations en UC
Organisme	: Service Régional Formation et Développement - FPC&A

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

Portail de dépôt des demandes d'habilitation à la mise en œuvre des évaluations en UC pour les formations par la voie de l'apprentissage et de la voie continue du Ministère en charge de l'agriculture en région Bretagne

DOSSIER DE DEMANDE D'HABILITATION - MISE EN OEUVRE DES UC

A LIRE AVANT TOUT DEPOT DE DOSSIER

Avant de déposer le dossier, veuillez prendre connaissance de la note de service relative à la mise en œuvre des dossiers d'habilitation en cliquant ici :

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2014-109>

Les dossiers incomplets ne seront pas instruits.

Pour toute question préalable au dépôt d'un dossier, merci de vous adresser à : srfd.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

Les habilitations doivent être déposés minimum 3 mois avant le début de la formation et devront prendre en compte la rénovation des diplômes.

Liste des documents à déposer

Une checklist pour vous aider à préparer le dossier.

Année de la demande

Année de dépôt de la demande

Type d'établissement concerné

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

EPLEFPA

DRAAF-SRFD BRETAGNE - DEMANDE HABILITATION pour la mise en œuvre des formations en U

- Établissement privé
- MFR
- Autre

Département

- CÔTES-D'AMOR

CFA/CFPPA de Caulnes

CFPPA de Guingamp Kernilien

CFA de Merdrignac

LP Saint Brieuc

- FINISTÈRE

CFA/CFPPA Hanvec site de Chateaulin

CFA/CFPPA Hanvec site de Morlaix

CFA/CFPPA Hanvec Site de Hanvec

LEGTA Quimper Bréhouloc à FOUESNANT,

- ILLE-ET-VILAINE

CPSA Combourg

CFPPA Rennes Le Rheu

CFA de Saint Aubin du Cormier

- MORBIHAN

CFA le Talhouët à Hennebont

CFPPA de Pontivy

Département

- CÔTES-D'AMOR

CFA ECB/UFA Dominique Savio à Dinan

CFA ECB/UFA de Pommerit Jaudy

CFA ECB/UFA FC FLORILAN Langueux

CFA ECB/UFA Xavier Grall de Loudéac

CFA ECB/UFA 'Le Restmeur' de Pabu

Lycée prof maritime de Paimpol

Etablissement pr déficients visuels de Plené Jugon

CFA ECB/UFA ESPA de Quessoy

Centre Jacques Cartier Saint Brieuc

- FINISTÈRE

DRAAF-SRFD BRETAGNE - DEMANDE HABILITATION pour la mise en œuvre des formations en U

- CEFBCM - Concarneau
- Ecole de pêche et de navigation de Douarnenez
- CFA ECB/UFA Le Nivot de Loperec
- CFA ECB/UFA Kerbernez à Plomelin
- CFA ECB/UFA LEAP Sainte Marie de Plouigneau
- CFA ECB/UFA LPEGT St Joseph Kerustum de Quimper
- CFA de l'ISFFEL St Pol de Léon
- Lycée prof maritime de Guilvinec-Treffiagat
- ILLE-ET-VILAINE
- ASPECT BRETAGNE (CFA-ECB)
- CFA RP La Noë St Yves de Bain de Bretagne
- CFA ECB/UFA LPEGTA 'Les vergers' de Dol de Bretagne
- CFA Pôle Formation Continue et Apprentissage JBLT Fougères
- CFA ECB/UFA Lycée JB Le Taillandier Fougères
- CFA GUERCHE DE BRETAGNE, Site de la Guerche de Bret LEAP A St Exupéry Rennes
- CFA ECB/UFA LTP St Nicolas Providence de Montauban de Bretagne
- CFA ECB/UFA REDON, LEGTP des Pays de Vilaine
- Agrocampus Ouest site de Rennes
- CFA du LEAP A. de St Exupery Rennes
- FC Chambre d'Agriculture 35
- Site de Rennes LEAP A. St Exupéry Rennes
- CEFBCM - Saint Malo
- Lycée maritime de St Malo
- CFA ECB/UFA Lycée professionnel privé de Tinténiac
- CFA AGROMOUSQUETAIRE / EMA Vitré
- MORBIHAN
- CFA ECB/UFA LAHP Kerplouz de Auray
- CREDIN, FC CAFPA Crédin
- Lycée prof maritime d'Etel
- CFA ECB/UFA LTAP St Yves de Gourin
- CFA ECB/UFA LEAP Ker Anna de Kervignac
- CFA ECB/UFA Site de Locmine du LEAP Les Saints Anges Kerlebost
- Centre François Toullec de Lorient
-

DRAAF-SRFD BRETAGNE - DEMANDE HABILITATION pour la mise en œuvre des formations en U

CFA ECB/UFA LEAP La Touche de Ploermel

CFA ECB/UFA LEAP Les Saints Anges Kerlebost

Département

CÔTES-D'AMOR

MFR FCBC de Lamballe

MFREO de Loudéac

MFR de Plérin

FINISTÈRE

FREO d'Elliant

MFREO de Landivisiau

MFREO de Rumengol le Faou

MFREO de Lesneven

MFREO de Plabennec

MFREO de Pleyben

MFREO de Plounevez-Lochrist

MFREO 'Le Mengleuz' de Saint Renan

ILLE-ET-VILAINE

MFREO de Baulon

MFREO de Fougères

MFREO de Goven

MFREO de Boeuvres à Messac

MFREO La Chatière de Saint Symphorien à Hédé

MFREO 'La Jaroussaye' de Janze

MFREO de Montauban de Bretagne

MFREO de Montfort sur Meu

MFREO de Saint Aubin d'Aubigné

MFU de Saint Grégoire

MFREO de Saint Grégoire

MFREO de Saint Méen Le Grand

MORBIHAN

MFREO de Guilliers

MFREO de Questembert

MFREO La Charmille de Ruffiac

DRAAF-SRFD BRETAGNE - DEMANDE HABILITATION pour la mise en œuvre des formations en U

Diplôme concerné :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

CAPagricole

BPA

BP

CS

Spécialité/option :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Agricultures des régions chaudes

Jardinier-paysagiste

Lad-cavalier d'entraînement

Maréchal-ferrant

Métiers de l'agriculture

Opérateur en industries agroalimentaires

Palefrenier soigneur

Services aux personnes et vente en espace rural

Travaux forestiers

Pour cette spécialité, vous devez effectuer une demande par support.

Spécialité/option :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Bûcheron

Ouvrier spécialisé du paysage

Ouvrier d'élevage de ruminants et de cultures fourragères

Ouvrier viticole

Ouvrier maraîcher

Spécialité/option :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Aménagements paysagers

Conducteur de machines agricoles

Educateur canin

conducteur de ligne de production alimentaire

Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières

Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de sylviculture

Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de débardage

Responsable d'entreprise agricole

DRAAF-SRFD BRETAGNE - DEMANDE HABILITATION pour la mise en œuvre des formations en U

- Technicien animalier en unité d'expérimentation

Spécialité/option :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Agent de collecte approvisionnement
- Apiculture
- Arboriste élagueur
- Arrosage automatique : espaces verts et sols sportifs
- Conduite de productions en arboriculture fruitière
- Commercialisation bétail
- Commercialisation vins
- Conduite de la production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales
- Conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation
- conduite de productions maraîchères
- Conduite d'un élevage avicole et commercialisation des produits
- Conduite d'un élevage de production avicole
- conduite d'un élevage bovin lait
- conduite d'un élevage bovin viande
- Conduite d'un élevage caprin
- Conduite d'un élevage ovin viande
- Conduite d'un élevage porcin
- Constructions paysagères
- Education travail des jeunes équidés
- Hydraulique agricole
- Jardinier de golf et entretien des sols sportifs engazonnés
- Pilotage de machines agricoles et travaux mécanisés à haute technicité
- Pilote de machines de bûcheronnage
- Production, transformation et commercialisation des produits fermiers 3sp
- Production, transformation et commercialisation des produits fermiers 2sp
- Responsable d'une unité de méthanisation agricole
- Responsable technico-commercial : agrofournitures
- Responsable technico-commercial en agro-équipements
- Responsable technico-commercial en vins et produits dérivés/Orientation commerce
- Responsable technico-commercial en vins et produits dérivés/Orientation produit
- Restauration collective

DRAAF-SRFD BRETAGNE - DEMANDE HABILITATION pour la mise en œuvre des formations en U

- Sols sportifs engazonnés
- Technicien conseil en comptabilité et gestion agricoles
- Techniques cynégétiques
- Technicien spécialisé en transformation laitière
- Tourisme vert, accueil et animation en milieu rural
- Transformation des produits carnés (viande, volaille)
- Transformation des produits carnés (viande, volaille)
- Travaux mécanisés de génie écologique
- Utilisation et conduite d'attelages de chevaux

Type de formation :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Apprentissage
- Formation professionnelle continue

Mixage des publics Apprentissage / Formation professionnelle continue

Rappel : en cas de mixage, deux demandes d'habilitations doivent être déposées, une pour chacun des publics concernés

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Une partie de la formation est dispensée en formation ouverte à distance (FOAD)

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Type de FOAD proposée

Plusieurs choix sont possibles

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Synchrone
- Asynchrone
- Mixte

Type de demande :

1ère demande d'habilitation : pour une nouvelle formation
Renouvellement : pour une habilitation au terme des 5 ans

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 1ère demande d'habilitation
- Renouvellement

Date de la 1ère habilitation :

Date prévisionnelle de début de formation :

1 FORMULAIRE DE LA DEMANDE D'HABILITATION

L'habilitation est délivrée par l'autorité académique à un centre de formation, pour un diplôme, une option ou une spécialité, pour un site et pour une voie de formation.

Calendrier des stages ou alternances, livret de suivi, tableau stratégique de formation, retour sur expérience, procédure de positionnement, individualisation, grille de visite en entreprise... et tout autre document que vous jugerez utile pour la compréhension de la mise en œuvre de la formation.

Dénomination du centre

Site de formation

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Site de formation différent du site du siège (UFA...)
- Site de formation unique

Adresse mail du centre de formation

Téléphone du centre de formation

NOM Prénom du directeur du centre de formation :

Le directeur du centre de formation certifie l'exactitude des renseignements :

Certification qui vaut signature

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Nom et Prénom de la personne référente pour le dossier d'habilitation :

Adresse électronique de la personne référente :

Dénomination du centre site de formation

Adresse postale du site de formation :

Numéro de téléphone du site de formation

Nom et Prénom de la personne référente pour le dossier d'habilitation sur le site de formation :

Adresse électronique de la personne référente sur le site de formation:

Présentation synthétique du projet : Document 1

Contexte, origine du projet, financeur principal, durée de formation, en centre et en entreprise, présentation du plateau technique...

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Annexe au Document 1

Apport sur le contexte, la filière et la présentation du centre, notamment les ressources matérielles et les plateaux techniques

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Avis du Conseil d'Administration :

Joindre obligatoirement la délibération ou les extraits des procès-verbaux du conseil d'administration autorisant l'ouverture ou la reconduction de la formation. Ces documents doivent être datés et signés (acte des délibérations...)

2 PRESENTATION DU DISPOSITIF D'EVALUATION PREVISIONNEL

Cette fiche est transmise au président de jury qui l'utilise lors de l'agrément du plan d'évaluation.

Présentation des Annexes 1,2 et 3 du dispositif UC

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Fiche de présentation du dispositif d'évaluation prévisionnel

Présentation des Annexes 1,2 et 3 du dispositif UC

3 PRESENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION

Le centre de formation doit préciser la durée, le rythme, les objectifs et le calendrier prévisionnel des périodes en entreprise. Le centre de formation précise la manière dont sont informés les tuteurs et les maîtres de stage ou d'apprentissage du déroulement de la formation, de leur implication dans la construction du plan de formation, de leur participation éventuelle à l'évaluation et du suivi des périodes en entreprise par les formateurs. Outre les visites de formateurs, les réunions de tuteurs, de maîtres de stage ou de maîtres d'apprentissage, le suivi des périodes en entreprise doit être assuré à l'aide de documents de liaison (outils de liaison, conventions et modèles de contrat pédagogique individuel). Pour les formations par apprentissage, la répartition des séquences de formation entre l'entreprise et le centre de formation doit être clairement indiquée. Le centre de formation doit également fournir une description des structures qui serviront de support à la formation : caractéristiques principales, nature des activités... Une habilitation ne peut être délivrée en l'absence de documents de liaison permettant la mise en œuvre d'une réelle pédagogie de l'alternance.

Durée totale de la formation CAPa:

Rappel réglementaire :

Textes réglementaires

<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/capa>

Le certificat d'aptitude professionnelle agricole est accessible par la voie de la formation professionnelle continue aux candidats qui justifient d'une préparation d'une durée de 800 heures en centre de formation. Article D811-147-2

DRAAF-SRFD BRETAGNE - DEMANDE HABILITATION pour la mise en œuvre des formations en U

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000034131663

Pour les candidats préparant le CAPA par la voie de l'apprentissage, la durée est au moins égale à 800 heures pour deux ans. Article D811-147-1

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042244708

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

CAPa 2 ans - 800 heures

Durée totale de la formation BPA:

Rappel réglementaire :

<https://chlorofil.fr/diplomes/secondeaire/bpa>

Pour les candidats préparant le brevet professionnel agricole par la voie de la formation professionnelle continue, la durée de la formation, en centre de formation la durée de formation est au moins de 800 heures. Article D811-166-4
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000036298031

Pour les candidats préparant le brevet professionnel agricole par la voie de l'apprentissage, la durée est au moins égale à 800 heures pour deux ans. Article D811-166-3

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042244718

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

BPA - 800 heures

Durée totale de la formation BP:

Rappel réglementaire :

<https://chlorofil.fr/diplomes/secondeaire/bp>

Durée de formation : Article D811-165-5

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042244712

La durée de la formation en centre de formation d'apprentis est au moins égale à 800 heures pour deux ans

Pour les candidats préparant le brevet professionnel par la voie de la formation professionnelle continue, la durée de la formation, en centre de formation et en milieu professionnel, est définie pour chaque option par arrêté du ministre chargé de l'agriculture.

Décret n° 2020-1069 du 17 août 2020 relatif aux durées de formation en centre de formation d'apprentis et à la formation professionnelle continue <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042243688>

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

1000 heures

Durée totale de la formation BP:

Rappel réglementaire :

<https://chlorofil.fr/diplomes/secondeaire/bp>

Durée de formation : Article D811-165-5

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042244712

La durée de la formation en centre de formation d'apprentis est au moins égale à 800 heures pour deux ans

Pour les candidats préparant le brevet professionnel par la voie de la formation professionnelle continue, la durée de la formation, en centre de formation et en milieu professionnel, est définie pour chaque option par arrêté du ministre chargé de l'agriculture.

Décret n° 2020-1069 du 17 août 2020 relatif aux durées de formation en centre de formation d'apprentis et à la formation professionnelle continue <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042243688>

Pour les candidats préparant le brevet professionnel par la voie de la formation professionnelle continue, la durée de la formation, en centre de formation et en milieu professionnel, est définie pour chaque option par arrêté du ministre chargé de l'agriculture.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

1200 heures

Durée totale de la formation CS :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

560 heures

DRAAF-SRFD BRETAGNE - DEMANDE HABILITATION pour la mise en œuvre des formations en U

Durée totale de la formation CS :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 400 heures

Durée totale de la formation CS :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 420 heures

Durée totale de la formation CS :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 450 heures

Durée totale de la formation CS :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 450 heures selon que les objectifs visés correspondent à la spécialité « conduite de l'élevage et commercialisation des produits »

- 560 heures selon que les objectifs visés correspondent à la spécialité « conduite d'élevage, transformation et commercialisation des produits ».

Durée totale de la formation CS :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 450 heures pour la spécialité « conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation »

- 560 heures pour la spécialité « conduite de productions en agriculture biologique, transformation et commercialisation »

Durée totale de la formation CS :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 450 heures pour la spécialité « transformation et commercialisation des produits fermiers »

- 560 heures pour la spécialité « production, transformation et commercialisation des produits fermiers »

Durée totale de la formation CS :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 600 heures

- 700 heures pour les candidats visés au b du 2 de l'article R. 811-167-3 du code rural.

Durée en centre de formation :

Cette durée doit être égale ou supérieure à la durée de formation réglementaire (en heures).

En région BRETAGNE, nous vous invitons à mettre en place une durée avec une marge supérieure de 5 à 10% afin de palier aux absences calendaires et jours fériés

Durée des périodes en entreprise :

(en semaines)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Organisation des stages ou alternances (calendrier)

Lieux de formation (si différents de l'adresse postale)

Nom(s) et adresse(s) complète(s)

Stratégie de la mise en œuvre de la formation alternée

Présence d'un tableau de répartition des objectifs CFA/entreprise
(tableau stratégique de formation - TSF)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Exemple de tableau stratégique de formation - TSF

Modalités d'information des maîtres de stage du déroulement de la formation

Visite et suivi des périodes en entreprise à préciser

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Organisation des périodes en entreprise

Livret de suivi, fiches navettes...

Modalités d'individualisation proposées, positionnement et gestion des VAA

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce à joindre :

Procédures, outils, dossiers de suivi, grilles d'entretien de positionnement, plans de formation, contrats, ...

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Partenariats mobilisés pour la mise en œuvre de la formation

Utiliser impérativement le modèle de fichier en PJ, à déposer ensuite en version PDF

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Présentation du dispositif de formation

4 PRESENTATION DES UCARE

Les projets d'UCARE doivent être présentés à chaque renouvellement quinquennal à la validation de la DRAAF.
texte réglementaire : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-275>

La demande de validation d'UCARE dans le cadre de l'actualisation fait l'objet d'une autre procédure.

Intitulé :

Objectifs du module :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document 4 UCARE

Veuillez déposer le document 4 UCARE

5 QUALIFICATION DES FORMATEURS

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Qualification des formateurs

Utiliser impérativement le modèle de fichier en PJ

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation individuelle de la formation UC

Pour les formations par UC, en plus des conditions générales spécifiées dans l'arrêté, l'habilitation ne peut être accordée que si au moins deux formateurs du cycle de formation concerné ont suivi une formation propre au dispositif de formation en UC. Cette formation libellée « Formation UC : agrément à la conduite du dispositif d'évaluation » est organisée sous la responsabilité d'Agrosup-Dijon EDUTER. Elle a pour objectif de permettre aux formateurs d'appréhender la mise en œuvre des modalités d'évaluation et de formation dans le respect des textes réglementaires.

Cette formation fait l'objet de la délivrance d'une attestation individuelle à joindre ci-dessous.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificativeCV/Diplômes Formateurs

Dans le cadre d'une première demande d'habilitation, veuillez fournir le CV et le dernier diplôme de chaque formateur de l'équipe.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative CV/Diplôme Nouveaux formateurs

Dans le cadre d'un renouvellement d'habilitation, veuillez fournir le CV et le dernier diplôme des nouveaux formateurs de l'équipe.

6 TABLEAU DE SYNTHESE

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document 6 Tableau de synthese